

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le fauchage de cultures agricoles Question écrite n° 32454

Texte de la question

M. Raphaël Schellenberger interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les moyens engagés dans la lutte contre le fauchage de cultures agricoles. Le 13 septembre 2020, deux hectares de cultures expérimentales de tournesols dédiées à la recherche d'alternatives aux pesticides ont été fauchés illégalement à Druelle dans l'Aveyron, détruisant ainsi l'important effort de recherche scientifique engagé dans ce champ. Ces plantations sont indispensables à la poursuite de la voie du progrès technique au service de l'environnement. Leur saccage est un recul sur ce chemin. À ce jour, le Gouvernement n'a pas réagi à cet acte grave, ni témoigné son soutien aux agriculteurs, une fois de plus exposés à la violence et à la dégradation de leur travail. Il interroge donc le Gouvernement sur les mesures envisagées pour mieux protéger ces cultures face aux actes de vandalisme dont elles peuvent être victimes.

Données clés

Auteur: M. Raphaël Schellenberger

Circonscription: Haut-Rhin (4e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 32454

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 septembre 2020, page 6552

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)